

---

**COMPTE RENDU**  
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25  
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

**L'an deux mille dix-huit, le 6 juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.**

ETAIENT PRÉSENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoint  
Mmes DOUARD Maryline, LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, PECHER Arlette,  
MM. BOURY Edouard, DEVAUX Fabrice, DESIRE Serge, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal,

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme DESCOUT-SAUVAGE Séverine pouvoir à M. DAUGERON François, M. DESFORGES Damien pouvoir à M. PERROT Christian,

EXCUSÉ : M. REDON Stéphane,

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**II- REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION**

Monsieur le Maire donne la parole à MM. PERROT et LANGLOIS.

Monsieur Christian PERROT fait part aux membres du Conseil Municipal que la commune a reçu un courrier de la Direction Départementale des Territoires. La DDT accuse réception du dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques. Il faut attendre l'arrêté préfectoral pour lancer la consultation. IRH Ingénieur Conseil doit faire suivre le cahier des charges.

Monsieur Gaston LANGLOIS précise aux membres du Conseil Municipal qu'il va falloir acheter une parcelle de terrain d'environ 1000 à 1100 m<sup>2</sup>. Ce terrain appartient à Monsieur Jacques COTINEAU et est loué par Monsieur Denis JAMBUT. Les deux sont d'accord.

Le terrain serait vendu pour un montant de 1 500 € (+ frais de bornage à l'acheteur).

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour l'acquisition de terrain.

Monsieur le Maire propose de lancer l'appel d'offres afin de connaître le montant précis des travaux et permettre au Conseil de décider de la réalisation selon le montant des subventions en octobre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- autorise le Maire à lancer les demandes de subventions au titre de la DETR, des aides du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le projet de la reconstruction de la station d'épuration.

- autorise le Maire à valider les études de projets présentées par le Maître d'œuvre IRH Ingénieur Conseil,

- autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises.

### **III- DEVIS DIVERS**

Suite à des problèmes d'eaux pluviales en deux endroits sur le Champ de Foire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de réaliser des travaux et accepte les devis de l'entreprise ATRS pour un montant de 1971 € HT et 6 883 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de réaliser les travaux de raccordement des eaux usées rue des Vignes et accepte le devis de l'entreprise ATRS pour un montant de de 1 663 € HT.

### **IV- QUESTIONS DIVERSES**

#### 1) Projets en cours

- ✓ Maison médicale : un RDV est fixé le 9 juillet 2018 avec l'architecte et les entreprises.
- ✓ Parking Avenue d'Auvergne : L'Architecte des Bâtiments de France a validé le projet. Il est d'accord sur l'esquisse réalisée par M. Martin du CAUE. Il faut procéder à l'acquisition du terrain.
- ✓ Camping : en attente des devis
- ✓ Aménagement Place de l'Eglise et Rue Pierre Nauron : le permis d'aménager a été transmis au service instructeur et à l'Architecte des Bâtiments de France pour avis.
- ✓ Les Terriers : le chiffrage d'une remise aux normes des tennis et le chiffrage d'un city park sont en cours
- ✓ Vente de terrain « Domaine du Bois Rond » rue Feusina. Le Conseil Municipal est d'accord pour modeler les 3 derniers lots en 2 lots selon le plan présenté.

#### 2) Convention Viltais :

Deux familles de réfugiés Syriens viennent d'arriver sur la commune. Une famille va habiter dans un logement de l'OPAC et l'autre dans un logement SCALIS.

Afin de les accueillir, une rencontre est prévue le mardi 17 juillet, 19 heures à la salle Sophie Tatischeff avec l'Association Viltais, la Sous-Préfecture, les membres du Conseil Municipal, les Professionnels de Santé, les membres du CCAS, les membres du conseil d'administration du Collège, les membres du conseil d'école, les Présidents d' Association, Monsieur JUPILLAT (association ALEC36), la presse.

#### 3) Demande de subvention

Le Conseil municipal décide de ne pas attribuer de subvention à la Ligue des Droits de l'Homme.

### **V- INFORMATIONS DIVERSES**

#### **a. Déclaration d'Intention d'Aliéner**

La commune renonce à son droit de préemption sur la parcelle AB 32.

#### **b. Remerciements**

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers remercie chaleureusement la municipalité pour avoir permis le déroulement du 50<sup>ème</sup> Congrès Départemental.

L'Association AAPPMA « Le Vairon », le Vélo Sport et les Jardins de l'Espérance ont adressé leurs remerciements au Conseil municipal pour l'octroi de la subvention communale 2018.

### c. Cours d'informatique

Proposition de cours d'informatique par la MJC de La Châtre. Les cours sont payants (7 € l'heure ou 10 € la matinée). Il faut voir si une salle (salle Sophie Tatischeff, bibliothèque...) peut leur être mise à disposition.

### d. Bus Numérique

Le Bus numérique accompagne les publics séniors dans l'apprentissage du numérique pour les aider à se familiariser à l'utilisation d'outils informatiques. Ces ateliers sont mis en place par le Département à raison de deux par jour (un le matin et un l'après-midi). Le bus est accessible à tous même aux personnes à mobilité réduite. Il stationnera sur la commune le **5 septembre prochain au Champ de Foire**. Les inscriptions se feront auprès de la Mairie.

### e. Association Anciens Combattants

L'Association des Anciens Combattants est en sommeil. Il serait souhaitable de regrouper les sous-sections des communes de l'ex-canton.

### f. Invitations

Distribution des invitations : tennis, festival du court métrage

### PAROLE AUX ADJOINTS

Néant

### AGENDA :

Du 02 au 15/07/2018 : Tournoi de tennis  
07/07/2018 : Brocante organisée par la Tour prend Garde  
Du 09/07 au 03/08/2018 : Centre de loisirs La Ruche  
11/07/2018 : PLU : Réunion publique  
13/07/2018- 22 h : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal sous la halle  
14/07/2018 : Cérémonie : rassemblement Place de la Mairie à 9 h 30  
Du 15/07 au 20/07 : Camp au stade des Terriers (association ACE)  
16/07/2018 : Cérémonie rdv à 15 h à la stèle Albert Beddes  
Du 16 au 18/07/2018 : Groupe de scouts au gymnase (2 nuits)  
17/07/2018 – 19 h : Pot d'accueil des familles Syriennes à la SMA  
18/07/2018 : Don du sang à la SMA de 9 h30 à 13 h 30  
19/07/2018 – 15 h : Promenade autour d'un village (Amis de la Tour)  
28/07/2018 : Tour de l'Indre des sports  
03 et 04/08 : Festival du court métrage  
10/08/2018-20h : Conseil municipal  
22/08/2018 : Tour de l'Avenir  
07/09/2018-20h : Conseil municipal  
05/10/2018-20h : Conseil municipal

Séance levée à 22 H45.

Le Maire,  
François DAUGERON

